Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/10/2024

Rockly rappelle Rockly nacho cheese



- Noms des modèles ou références concernés : **18 grammes et 90 grammes**
- Marque : **Rockly**
- **Lot Produits fabriqués et vendus entre le 1.10.2023 et le 1.10.2024**
- Conditionnements : **18 grammes et 90 grammes**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Produits fabriqués et vendus entre le 1.10.2023 et le 1.10.2024**
- Zone géographique de vente : **Départements : HAUTE-GARONNE (31), MEURTHE-ET-MOSELLE (54), MOSELLE (57), RHONE (69), SARTHE (72), SEINE-MARITIME (76), SOMME (80), VIENNE (86), HAUTS-DE-SEINE (92)**
- Distributeurs : **Voir liste ci-jointe**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Allergène non déclaré : lait**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 18 décembre 2024**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Se rapprocher du point de vente concerné**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre